

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Commandant de la gendarmerie
outre-mer

Décision n° 54408 du 12 décembre 2018 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2019 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général du commandement de la gendarmerie outre-mer – branche « personnel servant en ambassade »

NOR : INTJ1828657S

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,
Vu le code de la défense;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;
Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte;
Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;
Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 26 novembre 2018,

Décide:

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2019 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie outre-mer – branche « personnel servant en ambassade » est arrêté ainsi qu'il suit :

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants :

Estival Jean-Pierre	NIGEND : 148 880
Richard Carl	NIGEND : 154 989

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs :

Rouvrais Stéphane	NIGEND : 163 211
Le Foll Jean-Marie	NIGEND : 180 045
Boucher David	NIGEND : 210 497
Delattre Damien	NIGEND : 161 264
Louvet Bruno	NIGEND : 153 352
Manzano Manuel	NIGEND : 170 483
Rolos Patrice	NIGEND : 151 840
Brahimi Farid	NIGEND : 147 187
Commerçon Jean-Philippe	NIGEND : 143 841
Deschamps Cédric	NIGEND : 225 581
Le Goff Didier	NIGEND : 153 711
Delannoy Pascal	NIGEND : 116 901
Buschmann David	NIGEND : 175 543

Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes :

Berthiot Jean-Michel	NIGEND : 140 354
Balsegur Thierry	NIGEND : 153 289
Tosani Arnaud	NIGEND : 139 916
Jantzen Raynald	NIGEND : 140 715
Dupré Bruno	NIGEND : 143 183
Adam Thierry	NIGEND : 138 003

Barral Thierry	NIGEND : 138 887
Bayle Christophe	NIGEND : 133 039
Fanchini Martial	NIGEND : 135 977
Djenidi Michaël	NIGEND : 151 473

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 décembre 2018.

*Le général de corps d'armée,
commandant la gendarmerie outre-mer,
L. LUCAS*